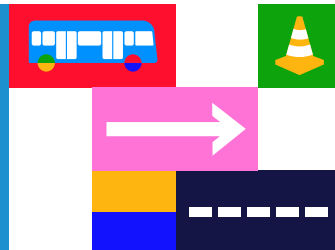


INFO TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DES RUES SAINT-JEAN, SAINT-GEORGES ET PIERRE SEMARD



Dans le cadre du plan métropolitain des mobilités, la Métropole du Grand Nancy s'est engagée dans de nombreux projets structurants pour permettre une refonte globale des usages de mobilité, et répondre ainsi aux enjeux de transition écologique, de démographie et d'attractivité. À cet effet, un trolleybus 100 % électrique investira nos rues à la rentrée 2024.

Afin d'accueillir ce nouveau matériel dans les meilleures conditions, et permettre une amélioration significative des espaces publics, avec une végétalisation accrue, une désimperméabilisation des sols, un aménagement qualitatif de la voirie..., d'importants travaux s'engagent sur l'ensemble du tracé de la ligne 1.

Cet aménagement qualitatif induit une modification de la circulation automobile, plus particulièrement pour les livraisons sur cet axe commerçant, selon les modalités détaillées ci-dessous.

La Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy mettent tout en œuvre pour coordonner les différentes phases de chantiers, optimiser leur durée et en réduire au maximum leurs nuisances.

À PARTIR DU 14 JUIN 2023

➡ *Début du balisage de chantier par les entreprises, sans impact sur les accès riverains, commerces ou livraisons.*

À PARTIR DU 19 JUIN 2023 ET EN ARTICULATION AVEC LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE L'AIRE PIÉTONNE

➡ *Une nouvelle phase de travaux s'engage en hyper-centre depuis la rue Pierre Semard pour permettre la mise en accessibilité des quais du Trolleybus.*

➡ *Après les travaux sur les réseaux électriques et hydrauliques en sous-sol qui prennent fin, les entreprises interviendront sur la reprise de voirie et des trottoirs. Dans un premier temps, le chantier évoluera uniquement sur le trottoir Nord (coté place Maginot). Les accès piétons aux commerces et riverains seront maintenus durant toute la durée des travaux*

EN CE QUI CONCERNE LES ACCÈS PENDANT LA PHASE TRAVAUX (VOIR PLAN AU DOS) :

➡ *Les accès se feront en sens unique sur la plateforme de l'ancien tram depuis la rue Maurice Barrès vers la place de la République (sens montant) ou depuis la rue Maurice Barrès vers la place Division de fer (sens descendant).*

➡ *Les rues à faible circulation perpendiculaires à l'axe Saint-Jean/Saint-Georges seront mises en impasse au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Les rues à forte circulation (Léopold Lallement, Carmes et Saint-Dizier), permettant notamment le passage du service de transport en commun, resteront accessibles aux véhicules.*



**VOS TRAJETS
NOTRE DESTINATION**
Ça change et c'est tant mieux !

PLAN MÉTROPOLITAIN
DES MOBILITÉS
DU GRAND NANCY

Nancy

métropole
GrandNancy

